

PÂTISSERIE

CAP PÂTISSIER

Objectifs :

Le titulaire du CAP Pâtissier fabrique et présente des produits de pâtisserie et de viennoiserie. Il participe à la réception et au stockage des produits livrés ainsi qu'à la fabrication et à la conservation des produits réalisés. Il contribue à la mise en valeur des produits finis et renseigne le personnel de vente, participant ainsi à l'acte de vente. Il peut être amené à être en contact avec la clientèle et à travailler en horaires décalés.

Qualités requises :

- Avoir une bonne résistance physique
- Etre ordonné et méthodique
- Etre respectueux des règles d'hygiène

Organisation des formations :

- 2 ans en contrat d'apprentissage
- 840 heures de formation au CFA (Les 2 années)
- Alternance de 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA.



Admission :

- Après une 3ème générale ou d'insertion.
- Avoir entre 16 et 26 ans (ou 15 ans sortant de 3ème).
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise agréementée.
- Etre de nationalité française ou avoir un titre de séjour permettant de travailler en France.

Dérogation exceptionnelle :

Titulaire d'un diplôme de niveau IV ou V, sous demande de dérogation auprès du rectorat avant la signature du contrat, vous pourrez prétendre au CAP Pâtissier en 1 an.

Débouchés professionnels :

Le titulaire du CAP Pâtissier peut être employé comme ouvrier pâtissier dans les postes suivants : tourier, entremétier, petits gâteaux, fournier...

Poursuite d'études :

- ⇒ MC Pâtisserie Glacier Chocolatier Confiseur (disponible au CFA)
- ⇒ CAP Chocolatier-Confiseur (Disponible au CFA)
- ⇒ BTM Pâtissier, Confiseur, Glacier, Traiteur
- ⇒ BAC PRO Boulanger Pâtissier



« Ma formation se passe très bien, les formateurs sont sympa, il y a une très bonne ambiance au sein du CFA, je suis très satisfaite de cet établissement. »

Lois VALETTE
Apprentie (CAP Pâtissier)

Pâtisserie





MC PATISSERIE GLACIER CHOCOLATIER CONFISEUR

Objectifs :

Cette MC renforce la spécialisation, l'adaptabilité et la responsabilité des titulaires du CAP.

Elle permet d'accéder aux postes de tourier, entremétier, fournisseur, glacier, chocolatier, confiseur et pâtissier en restauration. Le titulaire de ce diplôme est à même de répondre à des commandes exceptionnelles, de produire un travail de qualité et de l'évaluer.

Il s'occupe également de l'approvisionnement des marchandises, de la conservation des produits et de l'entretien du matériel et des équipements.

Admission :

- Etre titulaire du CAP Pâtisserie ou Chocolatier

Organisation des formations :

- 1 an en contrat d'apprentissage
- 420 heures de formation au CFA
- Alternance de 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA.



CAP CHOCOLATIER CONFISEUR (EN 1 AN)

Objectifs :

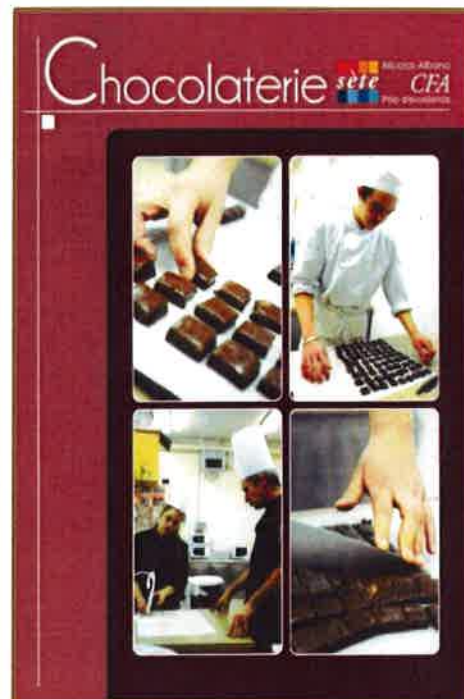
Permettre aux apprentis titulaires d'un CAP Pâtissier d'acquérir de réelles compétences dans les domaines de la chocolaterie et de la confiserie : participation à l'approvisionnement, réalisation de différents produits de chocolaterie, de confiserie et de pâtisserie spécialisée à base de chocolat, commercialisation des productions (communication des spécificités des produits finis, conditionnement, stockage et présentation.)

Qualités requises :

- Habileté manuelle, créativité, aptitude en matière de goût et de présentation
- Excellent hygiène
- Sens commercial
- Longue pratique, capacité d'observation et d'intuition départagent les meilleurs.

Organisation des formations :

- 1 an en contrat d'apprentissage
- 420 heures de formation au CFA
- Alternance de 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA.



Comment intégrer le CAP Pâtissier, le CAP Chocolatier Confiseur et la Mention Complémentaire Pâtissier, Glacier, Chocolatier Confiseur?

- 1 – Remplir le dossier de candidature (disponible sur le site internet du CFA)
- 2 - Chercher un patron dans le domaine de la boulangerie (boulangerie artisanale, rayon boulangerie dans une grande surface...)
- 3 - Contacter la Chambre Consulaire affectée à l'entreprise pour obtenir un contrat d'apprentissage.
- 4 - Signer le contrat d'apprentissage avec votre futur employeur.
(Le contrat peut débuter à partir du 1er juillet.)
- 5 - La Chambre Consulaire enregistre le contrat et le fait parvenir au CFA.
- 6 – A réception du contrat au CFA, nous vous contactons pour la rentrée scolaire.